

Procès-verbal d'Assemblée Générale en date du lundi 23 juin 2025

BRIDGE CLUB MONT-ST-AIGNAN – ROUEN METROPOLE

88, rue des Bulins 76130 Mont-St-Aignan
bridgeclub.msa@orange.fr 02 35 70 64 54

Le 23 juin 2025 à 18 h, les membres de l'association Bridge Club Mont-St-Aignan – Rouen Métropole se sont réunis à Mont-St-Aignan dans les locaux de l'association en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents, en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du procès-verbal conservé au Club.

L'Assemblée était présidée par M. Dominique FOLLET, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Jean-Louis BION, vice-président de l'association. M. Jean-Claude LEBARON, vérificateur des comptes de l'association, est absent. Le quorum (180) a été atteint : 95 membres étaient présents et 109 procurations avaient été dûment remises, d'où une participation effective de 214 participants sur 360 membres. L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément aux statuts.

18 h 00 accueil de nos partenaires invités à l'AG.

18 h 10 Discours présidentiel d'introduction à l'AG, en pièce jointe. Distinction de Laurence BERJONNEAU, qui malheureusement va partir vers Bourg-en-Bresse : toute notre équipe va la regretter, notre Trésorière Florence MORELLE prend le micro pour la remercier chaleureusement. Le président D. FOLLET indique qu'un cadeau du Club sera remis à Florence avant son départ pour Bourg prévu mi-septembre. Françoise PILLET succède à Laurence au secrétariat de l'Ecole, nous l'en remercions. Nelly BRIQUET, débutante cette saison, s'est déjà proposée pour aider Françoise, imitant en cela l'engagement dans le bénévolat en 2022 de Laurence débutante. Bravo et merci Nelly !

18 h 20 Rapport moral : compte tenu de sa densité, de l'excellence de cette saison, de l'absence de votes décisifs autres que les quitus, le rapport moral a été envoyé à tous les participants en début de semaine afin que l'AG soit courte et dynamique. Pour alléger l'AG, les membres étaient invités à envoyer leurs questions éventuelles avant la tenue de l'AG ou lors de l'AG, et **le rapport moral n'est pas lu en AG**, puisqu'aucune demande n'a été effectuée en ce sens, avant l'AG comme en AG. Il n'y a pas de questions posées quant au Rapport moral et celui-ci est adopté par l'assemblée à son unanimité.

18 h 30 Lecture du Rapport financier par Florence MORELLE. Lecture du courrier du Vérificateur des Comptes, qui garantit le bon travail comptable et de gestion effectué (document en PJ). Il n'y a pas de questions posées dans l'assemblée et le quitus au rapport financier du Trésorier est voté à l'unanimité.

18 h 45 Budget prévisionnel présenté par D. FOLLET. Nouveaux tarifs. **Une excellente question est posée par Mme Lucette CAZIER** : « après une année aussi exceptionnelle, les modérations de hausses voire les baisses de tarifs - pour les cours des trois premières années - sont-elles raisonnables ? ». Cette question donne au président l'occasion de développer un point important de nos résultats, passés comme prévisionnels. Ce développement est explicité page suivante (texte en bleu) :



« Si vous observez notre compte d'exploitation (résultats, tableau ci-contre), vous voyez que le RESULTAT NET est un léger gain de près de 4 k€ pour 2024/2025. C'est même exactement l'équilibre pour le Budget 2025/2026. Ce résultat est obtenu après l'imputation des dotations aux amortissements (ligne AMORTISSEMENTS). Or ceux-ci s'élèvent par exemple à environ 10 k€ dans le résultat 2024/2025 : c'est ainsi près de 14 k€ de trésorerie qui ont été apportés sur les comptes bancaires cette saison par notre haut niveau d'activité, et c'est vrai, on peut le dire, chaque année des trois derniers exercices.

Dans le budget (colonne de droite), la dotation / AMORTISSEMENTS est de 14,1 k€. Et, avec un résultat net à l'équilibre, on vise donc quasiment le même cash-flow de 14 k€.

POSTES	RESULTATS	BUDGET
RECETTES	30/04/2025	2025 2026
TOTAL RECETTES	142 334,69	148 900
POSTES	RESULTATS	BUDGET
DEPENSES	30/04/2025	2024 2025
TOTAL CHARGES	128 032,57	134 800
→ AMORTISSEMENTS	10 077,29	14 100
TOTAL DEPENSES	138 109,86	148 900
RESULTAT BRUT	4 224,83	0
Impôts	-365,10	0
RESULTAT NET	3 859,73	0
Capacité d'auto-financement	13 937,02	14 100

Ces apports réguliers de cash-flow nous ont autorisés à investir massivement depuis trois ans, sans réduction drastique de notre trésorerie. Nous avons pu puiser dans cette trésorerie ainsi abondée pour financer notre part Club dans la rénovation du parking, puis dans celle de la toiture, et pour financer l'achat des écrans tactiles, puis la rénovation de la sono du club et l'achat des écrans tactiles. Et malgré les sommes considérables ainsi sorties, notre trésorerie est encore aujourd'hui à un haut niveau d'étiage, comme le montre le bilan (total actif circulant net en fin d'exercice : 185 – 21 = env. 164 k€).

Cet été, nous allons remplacer l'intégralité des moquettes par un revêtement PVC acoustique, pour la satisfaction des personnes gênées par les poussières et pour celle de Mireille, pour laquelle l'entretien sera considérablement facilité. Cet investissement de quelque 32 k€ se verra donc en trésorerie, puisqu'il sera supérieur au cash-flow. Mais rappelons que nous n'avons pas de but lucratif, et que théauriser n'est pas notre finalité. En outre, les taux de rémunération de l'épargne sont en chute libre, comme chacun le sait.

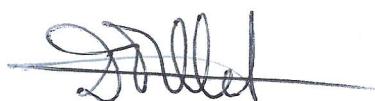
En conclusion, le budget prévisionnel comporte une prise de risques, le risque étant que notre activité ne continue pas au même rythme. Et c'est très bien de prendre ce léger risque, lorsqu'il s'agit en priorité d'améliorer pour les joueurs les conditions de jeu, pour les élèves et les enseignants les conditions de formation, pour tous, les conditions d'hygiène et de sécurité, et pour Mireille, les conditions de travail ».

Les modifications de tarifs et le budget prévisionnel associé sont approuvés à l'unanimité.

18 h 55 Election annuelle prévue aux statuts du Vérificateur aux Comptes : Jean-Claude LE BARON est chaudement remercié pour son travail très continu toute la saison et sa disponibilité auprès de Florence. Il est reconduit à l'unanimité pour la saison 2025/2026. L'Assemblée est remerciée par le Président au nom du CA et de tous les bénévoles et invite les participants à échanger pendant le cocktail avec les partenaires présents.

L'Ordre du jour étant épousé, la séance est levée à 19 heures.

Le président de séance
Dominique FOLLET



Le secrétaire de séance
Jean-Louis BION

